

Le nouveau recteur sera élu au terme d'une campagne délétaire

LIÈGE Ces mardi et mercredi a lieu le premier tour de scrutin entre trois candidats qui ne se sont guère épargnés

A Liège, depuis quelques semaines, il y a l'équipe rectorale. Et les équipes électorales. Il y a ceux qui bossent dans l'une et qui font la course dans l'autre. De mémoire d'universitaires liégeois, le scrutin menant au poste de recteur a rarement déclenché autant de passion. Voire de coups bas.

Au cœur de la campagne, il y a bien entendu le recteur sortant Albert Corhay, 62 ans, qui, tirant bénéfice d'une récente disposition décrétole, a pu passer outre de la limite d'âge. Ce qui aurait pu rester un détail s'est pourtant doublé d'un événement singulier : deux proches d'Albert Corhay – le 1^{er} vice-recteur Éric Haubruge et le vice-recteur Rudi Cloots – ont fait campagne contre leur patron. Plus précisément, ils sont partis en ticket avec un second candidat recteur : Pierre Wolper, 62 ans lui aussi – bénéficiant donc des mêmes dispositions dérogoratoires qu'Albert Corhay –, doyen de la faculté des Sciences appliquées et candidat malheureux il y a 4 ans.

L'affaire a beau être marquée du sceau de la liberté démocratique, elle n'en a pas moins animé la campagne sur un

mode « rupture de confiance réciproque ». Plus classiquement, un troisième candidat recteur sollicite les suffrages des Liégeois : Éric Pirard, lui aussi professeur à la faculté des Sciences appliquées.

Qu'est-ce qui fera la différence ? Le contenu des programmes bien entendu.

Tout autant que « *l'incontestable qualité des débats qui ont émaillé la campagne* », rassure un observateur de la vie universitaire liégeoise. C'est tout ? Quenni. À côté des échanges policés, les couloirs et les réseaux sociaux ont bruisé de commentaires autour d'événements « annexes » révélateurs d'une campagne délétaire sur la forme.

Il y a d'abord eu cette réclamation introduite par Albert Corhay auprès de la commission électorale contre le programme de Pierre Wolper : ledit programme promettait un poste de vice-recteur à Éric Haubruge, alors qu'il ne

pouvait y prétendre pour avoir déjà exécuté deux mandats. Pierre Wolper a corrigé son programme, mais l'affaire a

d'autant plus meurtri son camp qu'Éric Haubruge avait été sollicité pour figurer sur la liste d'Albert Corhay.

« Enrichissement personnel »

Plus récemment, on a vu *Sud Presse* aligner les détails des lucratives activités complémentaires de la professeure Ann Lawrence Durviaux, candidate vice-rectrice sur la liste d'Albert Corhay. De quoi déclencher une vague de commentaires en tous sens. Comme ce post au vitriol

dans lequel le professeur Damien Ernst parle « *d'enrichissement personnel* » et dit « *halluciner* ». Comme cette réponse de l'intéressée qui l'accuse de « *déshonorer la communauté* ». Comme une carte blanche signée par le même professeur Damien Ernst et le chercheur François Gemenne où ils dénoncent les dérives autoritaires du recteur en place.

Ces 24 et 25 avril, 25.000 électeurs (professeurs, étudiants, chercheurs et personnels administratif/technique) sont appelés à départager les trois hommes. Et à élever le débat. ■

ÉRIC BURGRAFF

UMONS

Philippe Dubois pour remplacer Calogero Conti

Près de 9.000 personnes sont appelées aux urnes lundi et mardi à l'université de Mons (UMons). Ils doivent désigner, lors d'un scrutin qui s'effectuera pour la première fois de manière électronique, les nouveaux recteur et premier vice-recteur de l'université montoise, ainsi que les représentants des différents corps, enseignant, scientifique, personnel administratif, technique et ouvrier et étudiants au conseil d'administration. Le résultat sera déterminé, comme à Liège, selon une pondération des votes exprimés par les électeurs de différentes catégories : 65 % pour la catégorie du personnel enseignant, 10 % pour la catégorie du personnel scientifique, 10 % pour la catégorie du personnel administratif, technique et ouvrier, et 15 % pour la catégorie des étudiants. Calogero Conti, recteur en poste depuis la fusion UMH-Faculté Polytechnique en 2009, a atteint la limite d'âge et n'est donc pas candidat à sa succession. Un seul candidat pour le poste de recteur est en lice, en la personne du professeur Philippe Dubois. (b)